

## Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de Jean-Eric Paquet, Directeur réseau européen de mobilité DG MOVE, Commission européenne

- 18 octobre 2012 -

*Les membres du Cercle des réseaux européens se sont réunis pour un déjeuner-débat autour de Monsieur Jean-Eric Paquet, Directeur réseau européen de mobilité, afin d'évoquer les dossiers d'actualité dans le domaine des transports.*

*M. Paquet a apporté des éclairages utiles sur les enjeux actuels liés notamment au Mécanisme pour l'interconnexion en Europe ainsi que le buzz du moment le Quatrième paquet ferroviaire avec une proposition en perspective de séparation entre gestionnaire des réseaux et opérateur de service.*

*Les débats se sont également articulés autour de questions plus générales, qui restent essentielles pour la croissance économique de l'UE, telles que l'articulation entre politique industrielle et politique des transports, les investissements dans les réseaux et la politique de concurrence ainsi que la compétitivité des entreprises européennes.*



Jean-Eric Paquet, Directeur réseau européen de mobilité (Direction B), DG MOVE, Commission européenne.

Dans le cadre de cette fonction, M. Paquet est notamment responsable des dossiers liés au RTE-T, l'espace ferroviaire européen unique, les stratégies d'investissement dans les infrastructures ainsi que les ports et voies navigables.

### ECLAIRAGE INTRODUCTIF

M. Paquet a souligné dans son introduction l'importance des transports pour la croissance européenne et a estimé que les dossiers liés à ce domaine sont mis actuellement en avant dans l'agenda européen. L'intégration du marché intérieur des transports n'est pas finalisée, des efforts supplémentaires sont nécessaires notamment dans le ferroviaire et l'aérien. Une dimension considérable pour la croissance reste les emplois générés et maintenus dans les divers secteurs des transports.

Plusieurs projets en cours sont essentiels, dont notamment :

- **Le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe** => 31,8 milliards d'euros pour co-financer les projets d'infrastructures de transports d'une valeur ajoutée européenne. Il s'agit de promouvoir des projets très concertés à horizon 2013-2020. Ces projets sont présumés générer plus de 140 milliards d'euros d'investissements privés. Ce dossier est un des grands enjeux du prochain Conseil européen (22-23 novembre). Dans ce cadre, M. Paquet a souligné l'importance de cette initiative européenne pour le ferroviaire, qui est le mode de transport le plus dépendant de son infrastructure. L'interopérabilité et la gestion efficace des réseaux sont essentiels et des projets de longue haleine.

Il est intéressant de consulter le rapport de la Banque mondiale « Connecting to compete » de 2012 : [http://siteresources.worldbank.org/TRADE/Resources/239070-1336654966193/LPI\\_2012\\_final.pdf](http://siteresources.worldbank.org/TRADE/Resources/239070-1336654966193/LPI_2012_final.pdf)

- **Le Quatrième paquet ferroviaire** => La Commission européenne travaille actuellement sur la finalisation de la future proposition de quatrième paquet ferroviaire attendu avant la fin de l'année. Cependant, l'arbitrage n'est pas encore rendu sur les questions les plus sensibles, telle que la séparation entre gestionnaire des réseaux et opérateur de services (le tant discuté dégroupage). Ce paquet vise à améliorer l'efficacité du rail européen et d'encourager son développement en établissant des règles dans 3 domaines clé :
  - l'interopérabilité du matériel roulant
  - la régularisation des marchés nationaux de passagers en posant l'ouverture en tant que principe
  - la relation entre le gestionnaire des réseaux et l'opérateur de service (la mise en concurrence des contrats de service public pose des enjeux importants au niveau du matériel roulant et le personnel)

## POINTS CLÉ DES DISCUSSIONS

Les discussions se sont ensuite articulées autour de différentes problématiques liées fondamentalement au thème plus global du rôle des transports dans la croissance européenne.

- Les membres ont évoqué entre autres l'importance du transport ferroviaire régional pour la cohésion sociale et la stabilité des emplois ;
- Le débat s'est également focalisé sur les questions liées aux financements des transports, telles que par exemple certains mécanismes innovants, tels que les « **project bond** », garantis par la BEI et le budget européen ;
- L'articulation entre politique européenne industrielle et politique des transports, qui cache des enjeux réels au niveau des emplois, de l'innovation et la compétitivité des entreprises européennes ;
- La gestion de la sécurité dans le transport ferroviaire avec les nouvelles mesures prévues par le Quatrième paquet ferroviaire ; l'interopérabilité et l'intermodalité ;
- L'innovation dans le domaine du transport urbain, qui compte pour 70% dans le mixe des transports.
- La gestion de l'obligation de prestation de service public avec la libéralisation des marchés (la question du « *in house* »)
- La réalisation du Ciel unique européen et les problèmes de compétitivité et de concurrence dans le domaine du transport aérien ; la sécurité du fret aérien